

L'ANR PROGRESSE DE +5,6 % AU 31 DÉCEMBRE 2016 À 8,80 € PAR ACTION

- Revalorisation du portefeuille
- Réalisation de trois opérations au cours de l'exercice 2016
- 3,6 millions d'euros de disponibilités
- Proposition de dividende lors de la prochaine Assemblée Générale

Paris, le 26 janvier 2017 - ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext - FR0010395681 - ALTUR) publie ce jour son Actif Net Réévalué (ANR) au 31 décembre 2016 et un premier bilan de l'exercice 2016.

Nette progression de l'ANR

Au 31 décembre 2016, l'ANR de la société s'élève à 36,65 millions d'euros (part des commanditaires), soit 8,80 € par action après la distribution d'un dividende de 0,24 € par action en juillet 2016, soit une progression de +5,6% par rapport à l'ANR publié au 30 septembre 2016 (8,33 € par action).

Cette hausse de l'ANR provient principalement d'une revalorisation de cinq sociétés en portefeuille ainsi que des plus-values sur les cessions réalisées au cours de l'exercice 2016.

L'ANR au 31 décembre 2016 laisse apparaître une décote de 44% par rapport au dernier cours de Bourse (4,90 € au 25 janvier 2017).

Au 31 décembre 2016, l'actif d'ALTUR INVESTISSEMENT est composé de :

- Portefeuille de participations : 33,16 millions d'euros, soit 90,47 % de l'actif net ;
- Disponibilités : 3,6 millions d'euros, soit 9,53 % du portefeuille.

François Lombard, gérant d'ALTUR INVESTISSEMENT commente :

« La progression de l'ANR s'est poursuivie au quatrième trimestre avec la revalorisation de cinq participations et la réalisation de trois opérations, dont deux nouvelles cessions créatrices de valeur au sein du portefeuille. »

A fin décembre la société disposait d'une trésorerie de près de 3,6 millions d'euros, en forte hausse en raison des deux cessions réalisées sur l'exercice. Cette assise financière doit nous permettre de réaliser de nouvelles prises de participation dans les prochains mois et de proposer à la prochaine Assemblée Générale la distribution d'un dividende pour la troisième année consécutive. »

Trois opérations réalisées en 2016

ALTUR INVESTISSEMENT a réalisé deux cessions dont une assortie d'un réinvestissement :

- En avril, dans **Solem**, spécialiste des solutions électroniques destinées à l'irrigation domestique pour le jardin et à la téléassistance (11,7 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2016). Cette opération s'était accompagnée d'un réinvestissement aux côtés de MBO Partenaires dans le cadre d'une nouvelle levée de fonds.
- En octobre, dans **Bien à la Maison (BALM)**, dont il était actionnaire depuis mars 2015, au profit du groupe Colisée. ALTUR INVESTISSEMENT était entré au capital de BALM à l'occasion du rachat de Domifacile, qui a permis à la société de se hisser au rang de second acteur français de l'aide à domicile, avec un réseau national de 50 agences et un chiffre d'affaires attendu à 48 millions d'euros pour cette année.

Enfin, en novembre, ALTUR INVESTISSEMENT a accompagné – via un investissement de 250 k€ - **Aston Medical**, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou, dans son rapprochement avec SEM Sciences et Médecine, un concepteur, fabricant, distributeur et sous-traitant de dispositifs médicaux implantables (hanche, genou, rachis...). Ce build-up réalisé aux cotés de Sofimac Partners, Sigma Gestion, des dirigeants d'Aston Medical et de la famille fondatrice de SEM Sciences et Médecine a permis au nouvel ensemble d'atteindre une taille critique dans le domaine des dispositifs médicaux avec un chiffre d'affaires d'une vingtaine de millions d'euros.

Agenda prévisionnel 2017 :

- **27 avril 2017** : Résultats Annuels 2016 et ANR au 31 mars 2017
- **19 mai 2017 à 11h30** : Réunion investisseurs à l'occasion de la Journée Valeurs Moyennes SFAF
- **19 juin 2017** : Assemblée Générale des actionnaires
- **27 juillet 2017** : ANR au 30 juin 2017
- **28 septembre 2017** : Résultats au 30 juin 2017
- **26 octobre 2017** : ANR au 30 septembre 2017

À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la distribution spécialisée, l'industrie innovante, les services et la santé.

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 17 sociétés et 1 FCPR dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- *Aston Medical*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *Menix (Dedienne Santé, Serf et Global D)*, nouveau leader français de l'implantologie médicale (hanche, genou et kits ancillaires) grâce à la reprise des actifs de la société Tekka ;
- *Clinidev*, hospitalisation à domicile ;
- FCPR Capital Santé I, FCPR géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

Services externalisés :

- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- *Globe Diffusion*, spécialiste du marketing terrain ;
- *Log-S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

Distribution spécialisée :

- *Carven*, distributeur de prêt-à-porter sous la marque Carven ;
- *Alvène* : leader français de la fabrication et commercialisation des hottes et plafonds filtrants pour cuisine ;
- *Solem*, spécialiste de la production de programmeurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance ;
- *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount.

Industrie :

- *Cepane/Cevino Glass (Le Kap Verre et les Miroiteries Dubrulle)*, spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage ;
- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam et Mecj.

Hôtellerie :

- *Novotel Nancy Ouest*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercure Metz Centre*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercure Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres.

Contacts

Altur Investissement
François Lombard ou
Mathilde Graffin
Tél. : 01 53 43 03 03

ACTUS finance & communication
Jean-Michel Marmillon
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
jmmarmillon@actus.fr

ACTUS finance & communication
Caroline Lesage
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 79
clesage@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du *financial services and markets act 2000* (*financial promotion*) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (*high net worth entities*) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.